



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Bordeaux

Circonscription de Blaye

M. Kessas Pierre
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole n°2

Ecole primaire
Commune : DONNEZAC
Conseil d'école du : 09 mars 2018

Présents :

Enseignants : MOREAU Claire – MARCHADIER Emilie – KRYWENSKYJ Karine

Parents d'élèves : GANDRE Valérie – NOEL Valérie – CUILHE Angélique – VIAUD Stéphanie – FAURE Virginie

Représentant(s) de la mairie: JOYÉ Jean-François (maire)

Commission Ecole : HERAUD Claudine – CHASSIN Franck – LAMBERT Régine

ATSEM : GUILLOT Sabine

Excusé(e)s : LÉGER Sandra – LUBY Marion

Ordre du jour

I - Bilan du 1er semestre

II - Avenant au règlement intérieur

III - Organisation du temps scolaire, rentrée 2018 et prévisions d'effectifs

IV - Projets / Budgets / Subventions

V - Travaux

VI - Questions diverses.

I - Bilan du 1er semestre

- Présentation des membres du conseil d'école et de Mme MARCHADIER, enseignante de CP arrivée le 05 février.

Projets par classe

Classe de CM1-CM2:

Mme Moreau évoque les prochaines sorties prévues pour sa classe : la Foire Internationale de Bordeaux en mai et le château des énigmes à Pons en juin.

La classe a été sélectionnée dans le cadre du parlement des enfants; Le dossier sera finalisé au 20 mars.

Piscine : il reste 4 séances. Mme Moreau remercie Mr Prezelin, parent accompagnateur, qui lui est d'une aide précieuse.

Classe de CP:

Mme MARCHADIER relève une bonne intégration. Tout se passe bien dans sa classe et les enfants se sont adaptés au changement de maîtresse.

Le 30/04: un spectacle "Mini-concert" au Femina sera proposé. Ce sera une sortie journée avec pique nique sur place. Retour prévu vers 15h00.

Mme MARCHADIER a démarré un projet potager.

Elle annonce qu'elle est enceinte et que son départ est prévu au 19 juin pour son congé maternité.

Mme KRYWENSKYJ évoque la possibilité que Mme NICOLAI assure le remplacement de Madame MARCHADIER. Elle en a fait la demande auprès de l'inspection.

Classe de PS-MS-GS:

Mme KRYWENSKYJ relève le départ de plusieurs élèves en cours d'année. La classe de PS/MS/GS était composée de 27 élèves et ne compte plus que 24 élèves.

1 AVS est en classe en permanence depuis début janvier.

Il reste une sortie à la Maison de la Forêt d'ici la fin de l'année scolaire.

Dans le cadre d'un projet départemental, une intervenante scénographe est intervenue 2 fois pour sensibiliser les enfants aux déplacements dans l'espace, travailler autour de l'imaginaire, de la posture de spectateur...etc Les enfants assisteront à une représentation dans le cadre de ce projet.

Le projet potager se poursuit aussi avec toutes les tranches d'âges.

Le projet « Tour du monde » a repris aussi le vendredi soir avant les vacances scolaires. Cela a bien fonctionné, à poursuivre.

Classe de CE1-CE2:

Mme LEGER est inscrite dans un projet départemental cirque; une sortie a été faite pour assister à un spectacle. Les élèves créent une production scénique qu'ils présenteront aux autres écoles inscrites dans le projet.

La classe se rendra à la piscine une fois par semaine à partir du 24 avril jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Actions coopératives

Carnaval 2018 : intervention de la Compagnie Libre. L'artiste est intervenu le lundi en chant et musique afin de sensibiliser toutes les classes. Puis animation du défilé le jour du carnaval.

Cette intervention a été financée par la coopérative scolaire (700 euros).

Mme NOEL propose de faire défiler les enfants avec des instruments fabriqués en amont.

A réfléchir pour le carnaval 2018/2019.

Noël 2017 : Un spectacle a été proposé et organisé par RECREACTION (*Ancien bureau*). L'idée d'un spectacle à la sale des fêtes est à retenir mais le format proposé ne correspondait pas trop (lectures de contes, sans image ni scénographie). Il faudra réfléchir avec la nouvelle équipe et voir les propositions pour 2018.

CROSS : 2 annulations ; une nouvelle date va être proposée rapidement.

II - Avenant au règlement intérieur :

L'inspecteur de la circonscription, Mr KESSAS, est passé à mi temps du fait notamment de son poste de doyen des IEN. Une inspectrice stagiaire le seconde: Mme BLATTER.

Elle a proposé de revoir certains paragraphes du règlement intérieur en cours dans le mail ci-joint:

*“Suite à la lecture du règlement intérieur de l'école, vous voudrez bien
SVP effectuer les changements suivants :*

*- au chapitre 3 - fréquentation et obligations scolaires dans la partie
3.2. absences En maternelle (cycle 1) : Il faut enlever la phrase
suivante : A défaut d'une fréquentation régulière, l'enfant pourra être
rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par la directrice de
l'école qui aura réuni l'équipe éducative préalablement à sa décision.
Pour le remplacer par : L'inscription à l'école maternelle implique
l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière
indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et
pour le préparer à devenir élève.*

*En élémentaire (cycles 2 et 3) : L'assiduité est obligatoire,
conformément aux dispositions de l'article L. 131-8 du code de
l'éducation. A compter de quatre demi-journées d'absences sans motif
légitime ni excuses valables durant le mois, la directrice saisit le
DASEN sous couvert de l'IEN. En cas d'absences répétées, la directrice
organise une équipe éducative afin de proposer aux personnes
responsables de l'enfant une aide et un accompagnement adaptés et
contractualisés avec celles-ci.*

*Puis dans le chapitre 4 Vie Scolaire chapitre 4.1. discipline vous
pouvez éventuellement supprimer : Aucune discussion concernant un enfant
ne doit avoir lieu au vu et au su de tous.”*

Suite au vote unanime du Conseil d'Ecole, les articles ont été modifiés selon la demande faite excepté pour le chapitre 4, paragraphe 4.1 pour lequel il est décidé de ne pas faire de modification.

La directrice s'engage à informer les parents d'élèves par le biais d'un avenant.

III - Organisation du temps scolaire, rentrée 2018 et prévisions d'effectifs:

- Le dossier d'Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2018, à remettre à l'IEN avant le 15 mars, a été étudié conjointement entre la mairie et l'équipe éducative. Il a été décidé de demander la continuité de l'OTS mise en place à la rentrée 2017: 4 jours par semaine, avec les mêmes horaires. Les parents d'élèves expriment la satisfaction générale de l'OTS de cette année.
- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018/2019 sont en baisse mais il n'y a pas de fermeture de classe envisagée pour le moment. 86 enfants environ sont attendus.
- Il y aura peu de CP. Il faudra engager des réflexions avec une possibilité de regroupement CP-CE1 et CE1-CE2. Rien n'est encore décidé.

IV - Projets / Budgets / Subventions

Kermesse

Une réunion de préparation pour la KERMESSE aura lieu le 26 avril.

Il faut que les parents se mobilisent autour des enseignants et se présentent à la réunion pour envisager de maintenir la kermesse un dimanche.

Budgets mairie

Ils seront très prochainement votés pour l'école: le maire s'engage à maintenir les mêmes sommes allouées. L'équipe enseignante souligne qu'il s'agit de budgets confortables pour travailler en classe, équiper les élèves et proposer de nombreuses sorties.

V - Travaux :

- Un devis toiture est en cours.
- La directrice soulève le fait que la garderie manque d'isolation thermique et phonique et qu'il va falloir envisager des travaux .
- Elle relève aussi la suite du renouvellement du mobilier cantine : tables et chaises.
- Elle réitère les observations faites d'infiltrations dans la classe des CM1-CM2 (auréoles au plafond + odeurs).

Mr JOYE en prend bonne note et verra budgétairement ce qui pourra être fait car beaucoup d'investissements ont déjà été faits sur l'école.

VI - Questions diverses :

Mme GANDRE fait part de l'attente de certains parents de passer à des menus BIO côté cantine. Cette question avait déjà été soulevée lors du précédent conseil.

Mr Joyé, Maire de Donnezac, veut, dans un premier temps, observer ailleurs comment cela s'organise et engager une réflexion dans les mois à venir.

Une commission a cependant déjà été désignée en mairie lors d'un Conseil Municipal : elle sera chargée de se rendre dans d'autres écoles/communes pour voir ce qui est fait et faire un retour et des propositions.

Mme GANDRE assure avoir de l'expérience pour apporter des conseils dans ce domaine car elle a déjà participé à ce type de projet dans plusieurs écoles. Elle pourrait se rendre disponible. Le conseil présent relève aussi le fait qu'il faudrait former les agents de cantine.

Fin de séance 19h50

Signature de la directrice:

